

RCS : STRASBOURG

Code greffe : 6752

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de STRASBOURG atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 01174

Numéro SIREN : 477 885 644

Nom ou dénomination : AB CONCEPT

Ce dépôt a été enregistré le 11/07/2023 sous le numéro de dépôt 7503

AB CONCEPT EURL

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1000 €
138, route des Romains
RCS Strasbourg

L'an deux mille vingt et trois,
Le 30 juin,

Au siège social,

HUET Catherine.

Propriétaire de la totalité des 100 parts sociales de 10 Euros chacune émises par la Société à Responsabilité Limitée AB CONCEPT au capital de 1000 Euros,

Associée unique de ladite Société :

1. A préalablement exposé ce qui suit :

Mademoiselle HUET Catherine, Gérante, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2022; elle a également établi le rapport de gestion sur l'activité de la Société au cours dudit exercice.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 et le rapport de gestion du gérant ont été adressés à l'associé unique le 15 juin 2023, soit dans le délai de six mois à compter de la clôture dudit exercice.

2. A pris les décisions suivantes portant sur :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;
- l'affectation des résultats dudit exercice ;

CH

PREMIERE DECISION

L'associée unique après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les comptes de cet exercice, tels qu'il lui ont été présentés, et se soldant par une perte de 201 €.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

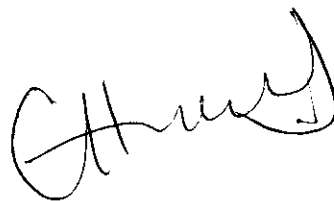
En conséquence, elle donne au Gérant quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter la perte de 201 € en report à nouveau .

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associée unique et consigné sur le registre de ses décisions.

La gérante
Catherine HUET



CH



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

IDENTIFICATION	
Mme HUIET Catherine 13a boulevard Wilson 67000 Strasbourg FRANCE N° d'adhérent : 20130790097070	Pour le compte de : EURL A.B. CONCEPT 138 ROUTE DES ROMAINS 67200 STRASBOURG N° SIREN : 477 885 644 Période déclarée : Année 2022 Date limite de dépôt : 18/05/2023

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS
Formulaire N° 2065 (applicable à compter du 31/12/2022) Annexe N° 2065-BIS (applicable à compter du 31/12/2022) Annexe N° 2033-A (applicable à compter du 31/12/2022) Annexe N° 2033-B (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2033-C (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2033-D (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2033-E (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2033-F (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2033-G (applicable à compter du 31/12/2021) Annexe N° 2059-H (applicable à compter du 31/12/2017) Annexe N° 2059-I (applicable à compter du 31/12/2017) Annexe N° 2069-RCII (applicable à compter du 31/12/2022)



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2022)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie	138 route des Romains		
Code postal	67200	Ville	Strasbourg
		Pays	France

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

Sous-traitance administrative

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux normal		Bénéfice imposable à 15%		Déficit (report du 2033-B)	201
-----------------------------------	--	--------------------------	--	----------------------------	-----

H - COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	Oui
Si oui, veuillez indiquer le logiciel utilisé	EBP Comptabilité



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS
(Applicable à compter du 31/12/2022)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

J - RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

IDENTITÉS ET COORDONNÉES DES MEMBRES

1	Titre	Madame	Nom, Prénom	HUET Catherine
	Qualité	Gérante		
	Numéro, type et nom de voie	13 a boulevard du président Wilson		
	Code postal	67000	Ville	Strasbourg
	Pays	France		

SOMMES VERSÉES AU COURS DE LA PÉRIODE RETENUE POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS, À CHAQUE ASSOCIÉ, GÉRANT OU NON

1	Pour les SARL, nombre de parts de l'associé considéré	100	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	
	A titre de traitements, émoluments et indemnités proprements dits	6 000		

L - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	5 000
--	-------

Bilan simplifié

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2022)**A - ACTIF**

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations corporelles	1 304	549	755
TOTAL II (5)	1 304	549	755
2 - Actif circulant			
Créances (2) clients et comptes rattachés	1 500		1 500
Valeurs mobilières de placement	70 717		70 717
Disponibilités	112 738		112 738
TOTAL III	184 955		184 955
TOTAL GENERAL (II + III)	186 259	549	185 710

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Réserve légale	100
Report à nouveau	28 371
Résultat de l'exercice	-201
TOTAL I	29 270
3 - Dettes	
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)	156 440
TOTAL IIII	156 440
TOTAL GENERAL (I + II + IIII)	185 710



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Immobilisations
Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations corporelles					
Autres immobilisations corporelles	1 304			1 304	
TOTAL rubrique I	1 304			1 304	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Immobilisations corporelles				
Autres immobilisations corporelles	115	434		549
TOTAL rubrique II	115	434		549



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

III - DIVERS

Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant

799

dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS

799



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Contribution économique territoriale
Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	100
---	---	--	-----

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	Madame		
	Nom et prénom	HUET Catherine	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	100	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	21/05/1965	Pays de naissance	France
	Code postal de naissance	67000	Commune de naissance	Strasbourg
	Numéro, type et nom de voie	13 a boulevard du Président Wilson		
	Code postal	67000	Ville	Strasbourg
	Pays	France		



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-H

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Composition du capital

Si vous n'avez à remplir aucune case du formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2059-I

(Applicable à compter du
31/12/2017)

Obligation déclarative incombant à certains contribuables
relevant de la direction des grandes entreprises
Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Réductions et crédits d'impôts de l'exercice

N° 2069-RCI

(Applicable à compter du 31/12/2022)

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (formulaire « néant »), veuillez cocher la case

